



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra le 8 septembre 2025, à 18 h, à l'estrade du parc de la Promenade-Bellerive, au 8300, rue Bellerive, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre la réduction du nombre de logements pour l'immeuble situé aux 1636-1640, rue Théodore afin de transformer un triplex en un duplex.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 22^E JOUR D'AOÛT 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc